



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est assemblé au sein de la salle Henri Salvador, sous la présidence de monsieur André VEYSSIERE, maire.

Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Nombre de
membres
composant le
conseil : 33

Nombre de
membres en
exercice : 33

Présents en
séance jusqu'à
20h30 :

Présents : 25
Représentés : 7
Absents : 1

Présents en
séance à partir
de 20h30 :

Présents : 24
Représentés : 8
Absents : 1

Présents :

M. André VEYSSIERE Maire, Mme. Séverine LEVE, M. Michel ADAM, Mme. Ana PEREIRA, Mme Ghislaine JENNER, M. Michel CLAVEL, Mme Marie-Claude COLLET, Mme. Sandra ROZOTTE, M. Thierry PICHOT-MAUFROY, Adjoints au Maire, M. Gérard BORDES, M. Jacques GUILLEMAN, Mme Marie-Line BOUCHAUT, Mme. Véronique POISSON, Mme Khadija ID HAMOU, M. Ludovic BRUZEAU, Mme. Julie SANS, M. Quentin GESELL, M. Robert ANDRE, M. Faouzy GUELLIL, M. Michel DELPLACE, Mme. Annie CHASTAGNOL, M. Frédéric NICOLAS, M. Abderrahman FERCHICHI, M. Malet DRAME, Conseillers municipaux.

Mme Sarah BOUZID présente jusque 20h30

Absents et représentés :

Mme. Martine GESELL représentée par M. Thierry PICHOT-MAUFROY
M. Van Phuoc TRAN représenté par M. Michel ADAM
Mme. Corine LANGLES représentée par Mme Véronique POISSON
Mme. Amel SRAIDI représentée par M. André VEYSSIERE
Mme Janine LOPEZ représentée par M. Faouzy GUELLIL
Mme. Sarah BOUZID représentée par M. Robert ANDRE à partir de 20h30
M. France BOULAY représenté par M. Michel DELPLACE
Mme. Marcelle DELMARQUETTE représentée par M. Frédéric NICOLAS

Absents :

M. Abdelaziz GUEMICHE

Secrétaire de séance : Mme Ana PEREIRA

Introduction

Monsieur le Maire ouvre la séance et Madame Ana PEREIRA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation des procès – verbaux de la séance du 11 avril 2019

† Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2019 est approuvé à l'unanimité sous réserve des amendements souhaités par Monsieur Michel DELPLACE.

Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par délibération du Conseil Municipal

† Décision n° 2019/048 en date du 07/06/2019 :

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et un administré

† Décision n° 2019/049 en date du 14/06/2019 :

Convention pour la mise en place de remise en peinture des aires de parking de la cité Maurice Thorez à Dugny
(Chantier Jeunes)

† Décision n° 2019/050 en date du 17/06/2019 :

Convention relative à la participation de la Croix Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours lors de la fête de la musique en date du 21 juin 2019

† Décision n° 2019/051 en date du 20/06/2019 :

Convention relative à la participation de la Croix Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours lors du feu d'artifice du 13 juillet 2019

† Décision n° 2019/052 en date du 24/06/2019

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle par l'Association Artistes sans Frontières

† Décision n° 2019/053 en date du 28/06/2019 :

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† Décision n° 2019/054 en date du 01/07/2019 :

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « Booker is back », le 11 octobre 2019, à la salle Henri Salvador

† Décision n° 2019/055 en date du 01/07/2019 :

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « Quelle famille », le 20 mars 2020, à la salle Henri Salvador

† Décision n° 2019/056 en date du 09/07/2019 :

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « The Crazy Kids Show », le 18 décembre 2019, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/071 en date du 22/08/2019 :**

Redevance d'occupation du domaine public (RODP) & Redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par des chantiers de travaux sur les canalisations et ouvrages de distribution de gaz (RODPP) GRDF 2019

† **Décision n° 2019/072 en date du 27/08/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† **Décision n° 2019/073 en date du 29/08/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† **Décision n° 2019/074 en date du 30/08/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et le Syndic de Paris

† **Décision n° 2019/075 en date du 04/09/2019 :**

Contrat de réservation avec l'agence de développement et de réservation touristiques du Loiret dans le cadre de l'organisation de la sortie « séniors » du 12/10/2019

† **Décision n° 2019/076 en date du 12/09/2019 :**

Avenant à la convention entre la Ville de Dugny et l'organisme ISM Interprétariat, relatif à l'organisation de deux permanences d'écrivain public supplémentaires par mois au sein du Centre Arc en Ciel

† **Décision n° 2019/077 en date du 18/09/2019 :**

Clôture de la régie d'avances « Menues dépenses du centre social communal de Dugny »

Installation d'un nouveau Conseiller au sein de l'Assemblée délibérante

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibération n° DEL.2019.041

- **PREND ACTE** de l'acceptation par Monsieur Ludovic Bruzeau, premier au rang des personnes non élues de la liste « Pour Dugny continuons ensemble », et premier candidat venant immédiatement après le dernier Conseiller municipal élu sur cette même liste, d'intégrer l'équipe majoritaire au sein de l'Assemblée délibérante, en qualité de Conseiller municipal.
- **PREND ACTE** de l'installation officielle de Monsieur Ludovic Bruzeau en qualité de Conseiller municipal du groupe majoritaire « Pour Dugny continuons ensemble », au sein de l'Assemblée délibérante.

Fixation du nombre d'Adjoints au Maire **Détermination du rang du nouvel Adjoint au Maire** **Election d'un nouvel Adjoint au Maire**

Présentation par monsieur le Maire,

† **Décision n° 2019/057 en date du 09/07/2019 :**

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « ON THE ROAD AGAIN », le 15 novembre 2019, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/058 en date du 11/07/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† **Décision n° 2019/059 en date du 11/07/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et le Cabinet SDC Casanova, Syndic de copropriété

† **Décision n° 2019/060 en date du 22/07/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† **Décision n° 2019/061 en date du 24/07/2019 :**

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle : « Fête Impériale », le 1er février 2020, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/062 en date du 24/07/2019 :**

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « L'ARTN'ACOEUR » », le 28 février 2020, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/063 en date du 25/07/2019 :**

Convention de mise à disposition temporaire d'un équipement municipal conclue entre la Ville et une administrée

† **Décision n° 2019/064 en date du 31/07/2019 :**

Dotation Politique de la Ville 2019 – Convention attributive de subvention

† **Décision n° 2019/065 en date du 31/07/2019 :**

Contrat Syracuse.Cloud concernant la mise à disposition, la maintenance et l'hébergement de services logiciels informatiques par la société Archimed pour la médiathèque Anne Franck

† **Décision n° 2019/066 en date du 06/08/2019 :**

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « A PLEIN TUBES », le 29 novembre 2019, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/067 en date du 12/08/2019 :**

Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle « VIKTOR VINCENT », le 15 mai 2020, à la salle Henri Salvador

† **Décision n° 2019/068 en date du 16/08/2019 :**

Contrat concernant l'hébergement des données, la maintenance et la sécurité du progiciel « SUFFRAGE WEB, Gestion des Elections Politiques avec le REU » par la société LOGITUD SOLUTIONS

† **Décision n° 2019/069 en date du 16/08/2019 :**

Fixation du tarif de droits de voirie pour occupation non commerciale du domaine public

† **Décision n° 2019/070 en date du 16/08/2019 :**

MAPA portant sur la fourniture et la livraison de vaisselle, matériel et verrerie pour les besoins des offices de la ville de Dugny.

(Instauration suivant décret n° 2015-334 du 25 mars 2015)

1/ Fixation du nombre de postes d'adjoints au Maire

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

21 voix POUR

3 ABSTENTIONS

M. Michel DELPLACE, M. France BOULAY, Mme Annie CHASTAGNOL

8 Conseillers municipaux ne prenant pas part au vote

M. Frédéric NICOLAS, M. Abderrahman FERCHICHI, Mme Marcelle DELMARQUETTE, M. Malet DRAME
Mme Janine LOPEZ, M. Robert ANDRE, M. Faouzy GUELLIL,
Mme Sarah BOUZID

Soit à la majorité,

Délibération n° DEL.2019.042

- **FIXE** à neuf le nombre de postes d'Adjoints conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du CGCT, selon lesquelles il appartient à l'assemblée de déterminer librement le nombre des Adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil, soit neuf postes pour la Ville de Dugny qui compte 33 élus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de cette mesure.

2/ Détermination du rang du nouvel adjoint

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

21 voix POUR

3 ABSTENTIONS

M. Michel DELPLACE, M. France BOULAY, Mme Annie CHASTAGNOL

8 Conseillers municipaux ne prenant pas part au vote

M. Frédéric NICOLAS, M. Abderrahman FERCHICHI, Mme Marcelle DELMARQUETTE, M. Malet DRAME
Mme Janine LOPEZ, M. Robert ANDRE, M. Faouzy GUELLIL,
Mme Sarah BOUZID

Soit à la majorité,

Délibération n° DEL.2019.043

- **DECIDE** que les Adjoints au Maire élus respectivement au cours des séances du Conseil municipal en date du 29 mars 2014, du 19 octobre 2017 et du 13 février 2018, avanceront chacun en ce qui le concerne d'un rang dans l'ordre du tableau et que le nouvel Adjoint prendra rang en qualité de neuvième (9ème) et dernier adjoint élu.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de cette mesure.

3/ Election d'un nouvel adjoint au Maire

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibération n° DEL.2019.044

- **PREND ACTE** du résultat du scrutin qui a donné les résultats suivants :
 - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 24
 - Bulletins blancs et nuls : 11
 - Nombre de voix recueillis par le candidat Julie SANS : 13

- **DECLARE** élue sur le poste de 9ème et dernier poste d'Adjoint au Maire Madame Julie SANS.
- **PROCEDE** à l'installation immédiate de Madame Julie SANS dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.
- **ARRETE** le tableau des Adjoints au Maire désormais fixé comme suit :

Tableau des Adjoints	
Ordre	Nom
1	Séverine Levé
2	Michel Adam
3	Ana Pereira
4	Ghislaine Jenner
5	Michel Clavel
6	Marie Claude Collet
7	Sandra Rozotte
8	Thierry Pichot Maufroy
9	Julie Sans

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de cette mesure.

Modification du tableau portant indemnités de fonction des élus

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

20 voix POUR

4 ABSTENTIONS

8 Conseillers municipaux ne prenant pas part au vote

M. Quentin GESELL,
 M. Michel DELPLACE, M. France BOULAY, Mme Annie CHASTAGNOL
 M. Frédéric NICOLAS, M. Abderrahman FERCHICHI, Mme Marcelle DELMARQUETTE, M. Malet DRAME
 Mme Janine LOPEZ, M. Robert ANDRE, M. Faouzy GUELLIL,
 Mme Sarah BOUZID

Soit à la majorité,

Délibération n° DEL.2019.045

- **RAPPELLE** le principe de l'attribution au Maire d'une indemnité de fonction minorée au regard du taux maximal autorisé par la loi.
- **MAINTIENT** le montant de l'indemnité accordée au Maire correspondant à 84 % de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique.
- **MAINTIENT** le montant de l'indemnité accordée aux Adjoints au Maire correspondant à 31% de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique Territoriale.
- **MAINTIENT** le montant de l'indemnité accordée aux Conseillers Municipaux délégués correspondant à 6% de l'indice Brut terminal de la Fonction Publique.
- **PREND ACTE** que ces dernières indemnités s'imputeront sur le crédit global de l'ensemble des indemnités susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoints au Maire.
- **PRECISE** que les indemnités sont attribuées dans le respect du principe de l'enveloppe budgétaire fixée par le législateur.
- **DIT** que les crédits afférents à cette dépense sont inscrits aux budgets et chapitres concernés.

- **DIT** que les revalorisations du point d'indice de référence qui pourraient intervenir ultérieurement s'appliqueront automatiquement.
- **DIT** que le tableau portant indemnités des élus, tel qu'annexé à la délibération, est fixé comme suit :

Qualité	% indice Brut terminal de la Fonction Publique
Maire	84
Adjoint 1	31
Adjoint 2	31
Adjoint 3	31
Adjoint 4	31
Adjoint 5	31
Adjoint 6	31
Adjoint 7	31
Adjoint 8	31
Adjoint 9	31
Conseillers Municipaux délégués	06

Modification de la composition des Commissions Municipales

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**32 voix POUR,
Soit à l'unanimité,**

Délibération n° DEL.2019.046

- **PREND ACTE** de la nomination de Monsieur Ludovic Bruzeau, représentant du Conseil Municipal appelé à siéger au sein des Commissions Municipales, en qualité de membre de la commission « *Politique de la Ville, de l'Habitat et du logement, Santé, Action Sociale et Solidarités, Petite Enfance, Droit des Femmes* ».
- **DIT** que la composition des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des cinq commissions communales est arrêtée comme suit :

Finances, développement économique, emploi et insertion, NTIC et communication	
Séverine Levé	Michel Adam
Quentin Gesell	Julie Sans
Thierry Pichot-Maufroy	Gerald Bordes
Fauzy Gellil	Frédéric Nicolas
Michel Delplace	
Politique de la Ville, de l'Habitat et du logement, Santé, Action Sociale et Solidarités, Petite Enfance, Droit des Femmes	
Séverine Levé	Marie Claude Collet
Ana Pereira	Sandra Rozotte
Corinne Langlès	Ludovic Bruzeau

Robert André	Abderrahman Ferchichi
Annie Chastagnol	
Sécurité publique, Espaces Publics et Accessibilité, Bâtiments, Cadre de Vie, Quartiers Comète et Pont-Yblon, Gestion des Cimetières	
Michel Adam	Martine Gesell
Michel Clavel	Jacques Guilleman
Julie Sans	Gérald Bordes
Sarah Bouzid	Marcelle Delmarquette
France Boulay	
Culture, Sport, Vie Associative et Equipements	
Ghislaine Jenner	Sandra Rozotte
Quentin Gesell	Van Phoc Tran
Michel Clavel	Marie-Line Bouchaut
Faouzi Guellil	Malet Dramé
Annie Chastagnol	
Enseignement et Education, Jeunesse, Citoyenneté	
Julie Sans	Khadija Id Hamou
Quentin Gesell	Véronique Poisson
Sandra Rozotte	Amel Sraidi
Janine Lopez	Abderrahman Ferchichi
France Boulay	

Adhésion de la Commune de Linas au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz

Présentation par monsieur Michel ADAM,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR

**32 voix POUR,
Soit à l'unanimité,**

Délibération n° DEL.2019.47

- **APPROUVE** la délibération du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France portant sur l'adhésion en son sein de la Commune de Linas au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.

Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) : Adhésion de la commune de Villiers-le-Bel

Présentation par monsieur Michel ADAM,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.048

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Villiers-le-Bel au titre de la compétence « service extérieur des pompes funèbres » au syndicat intercommunal funéraire de la Région parisienne (SIFUREP).
- **AUTORISE** monsieur le maire, ou son représentant, à signer tout document administratif relatif à cette adhésion au syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)

Avis Communal sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Métropolitain (PPBEM)

Présentation par madame Séverine LEVE,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

29 voix POUR,

3 ABSTENTIONS

M. Michel DELPLACE, M. France BOULAY, Mme Annie CHASTAGNOL

Soit à la majorité,

Délibération n° DEL.2019.049

- **APPROUVE** l'esprit général du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Métropolitain qui nécessite des compléments ci-après précisés.
- **DEMANDE** à ce que le territoire Paris Terres d'Envol participe aux commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aéroports Roissy-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget.
- **RAPPELLE** la demande de la collectivité quant à une révision du Plan de Gêne Sonore pour étendre sa zone III à l'emprise de la zone D du Plan d'Exposition du Bruit.
- **DEMANDE** au vu de la gravité des impacts sanitaires du bruit des transports, et en tant que territoire multi-exposé situé dans les couloirs aériens de deux aéroports que la Métropole du Grand Paris pèse de manière plus forte sur Aéroports de Paris pour demander l'application des mesures de gestion citées pour l'aéroport d'Orly aux trois aéroports franciliens, la transcription complète de la directive européenne sur le bruit aérien et sa mise en œuvre immédiate, et qu'elle émette un avis défavorable à la construction du terminal T4 de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle.
- **SOULIGNE** la nécessité d'un accompagnement efficace en terme de procédure, délais et moyens financiers pour la prise en charge des travaux d'insonorisation des logements des riverains situés à l'intérieur des Plans de Gêne Sonores (PGS).

- **SOULIGNE** l'intérêt d'étendre les secteurs de zones calmes en corrélation avec les continuités écologiques et milieux naturels sensibles à cette nuisance, déterminer par le futur Atlas de la Biodiversité de la Métropole du Grand Paris.
- **PREND ACTE** que dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement métropolitain, la Métropole s'engage à aider les collectivités qui ont des projets d'aménagement allant dans le sens des axes du dit document et à financer une partie des travaux.
- **PREND ACTE** qu'une étude sur les impacts sanitaires du bruit dans la Métropole sera lancée afin d'évaluer plus précisément les risques encourus par les habitants en raison de leur exposition au bruit.
- **DEMANDE** que soit étudiée l'opportunité de mettre en place un couvre-feu sur les plateformes aéroportuaires du Bourget et de Roissy-Charles de Gaulle.
- **DEMANDE** que soit étudiée l'opportunité des livraisons nocturnes pour assurer des livraisons à faible impact sonore du fait d'équipement et de comportements silencieux de la part des protagonistes de la chaîne de livraison.
- **DECLARE** la nécessité de prendre en compte le confort dans la rénovation de l'habitat au même titre que le confort d'été et d'hiver,
- **CONFIRME** la nécessité d'intégrer le paramètre « bruit » dans les cahiers des charges des chantiers et dans les chartes de chantiers à moindre nuisances pour systématiser les chantiers à faibles nuisances sonores.
- **PREND ACTE** de la mise en place d'un partage des informations sur le bruit avec les citoyens pour mieux faire connaître aux citoyens les actions des gestionnaires et des communes en cours de déploiement et qui contribuent à améliorer leur environnement sonore et que les plaintes de citoyens seront prises en compte pour déterminer les meilleures voies de progrès.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires en lien avec ce dossier.

**Aménagement de la ZAC du « Cluster des Médias » -
Avis sur le dossier de réalisation de la ZAC et sur le Programme des
Équipements Publics et accord sur les modalités d'incorporation des
équipements dans le patrimoine de la Ville de Dugny**

Présentation par madame Séverine LEVE,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

19 voix POUR

4 voix CONTRE

9 ABSTENTIONS

M. Frédéric NICOLAS, M. Abderrahman FERCHICHI, Mme Marcelle DELMARQUETTE, M. Malet DRAME
Mme Janine LOPEZ, M. Robert ANDRE, M. Faouzy GUELLIL,
Mme Sarah BOUZID
M. Michel DELPLACE, M. France BOULAY, Mme Annie CHASTAGNOL,
M. Quentin GESELL, M. Michel CLAVEL

Soit à la majorité,

Délibération n° DEL.2019.050

- **EMET** un avis favorable sur le dossier de réalisation de la ZAC Cluster des Médias tel qu'annexé à la présente délibération.

- **DONNE** son accord sur le principe de réalisation des équipements publics de la ZAC Cluster des Médias à réaliser, tel qu'indiqué ci-dessous :

N°	Objet	Coût de revient en K€ HT valeur 2019	Maître d'ouvrage des travaux	Personne publique destinataire	Financement ou participation au financement
Ea	Crèche Dugny	2 410 K€	SOLIDEO	Ville de Dugny	SOLIDEO : 100%
Eb	Ecole maternelle et école élémentaire pour un total de 16 classes, Dugny	18 182 K€	SOLIDEO	Ville de Dugny	SOLIDEO : 100%
Ec	Gymnase Dugny	4 628 K€	SOLIDEO	Ville de Dugny	SOLIDEO : 100%

Equipements publics d'infrastructure					
N°	Objet	Coût de revient en K€ HT Valeur 2019	Maître d'ouvrage des travaux	Personne publique destinataire	Financement ou participation au financement
A	Lisière équipée	46 344 K€	SOLIDEO	Ville de Dugny	SOLIDEO : 100%
B	Diagonale				
C	Venelles de l'Aire des vents				
D	Voies de desserte du plateau				
E	Rue de la Luzernière				
F	Voie d'accès au franchissement				
TOTAL		71 564 K€			

- **DIT** que le financement des équipements publics susvisés sera intégralement pris en charge par l'aménageur de la ZAC.
- **APPROUVE** le principe de la remise à la ville, en propriété et en gestion, des équipements relevant de sa compétence, à l'achèvement des ouvrages par la SOLIDEO après réception définitive et levée de toutes les réserves.
- **APPROUVE** les modalités d'incorporation de ces équipements dans le patrimoine de la ville.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités en lien avec ce dossier.

Admissions en non-valeur – Budget principal de la ville

Présentation par madame Séverine LEVE,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.051

- **ADMET** la liste présentée par le comptable public du Blanc-Mesnil et figurant en annexe, en créances admises en non-valeur au compte 6541 pour un montant pour un montant total de 18.857,06 €.
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront imputés au budget primitif 2019 de la Commune.

Apurement du débet de la régie du CMS constaté en 2011

Présentation par madame Séverine LEVE,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.052

- **AUTORISE** l'apurement du débet pour la régie du CMS constaté par le procès-verbal le 7 avril 2011, pour un montant de 2 864,03€.
- **PRECISE** qu'un mandat montant de 2 864,03 € sera émis au compte 6718 « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » afin de régulariser la situation au niveau comptable.

Mise en place et autorisation de signature d'une convention pour le dispositif de Paiement en Ligne des Recettes Publiques Locales (PayFiP) avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Présentation par madame Séverine LEVE,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.53

- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion PayFiP Titre et tous documents liés à ce dossier.

Actualisation des tarifs de prothèses dentaires pour le Centre Municipal de Santé « Simone Veil »

Présentation par madame Ana PEREIRA,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.054

- **REND APPLICABLES** les tarifs de soins et de prothèses dentaires entrés en vigueur en date du 1^{er} avril 2019 dans le cadre de la réforme dite du 100% Santé au sein du Centre Municipal de Santé (date du devis dentaire faisant foi).

- **PRECISE** que les nouveaux tarifs de prothèses dentaires et d'orthodontie sont annexés à la présente délibération.
- **DIT** que les recettes seront inscrites au budget de la ville aux article et chapitre concernés.

Subvention associative 2019 au Tennis Club de Dugny

Présentation par monsieur le Maire,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.055

- **PPROUVE** l'attribution de la subvention municipale suivante :

	<u>Subvention 2019 accordée</u>
Tennis Club de Dugny (TCD)	15 000 €

- **PRECISE** que les aides publiques auprès des associations locales concourent à la mise en œuvre d'actions satisfaisant un caractère d'intérêt général local.
- **RAPPELE** que l'attribution des subventions 2019 est allouée aux associations ayant sollicité une aide financière au titre de cette même année via le dépôt d'un dossier de demande et de justificatifs annexes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à mandater l'aide financière 2019 auprès de l'association TCD, sur le principe des dispositions actées par délibération du Conseil municipal.
- **PRECISE** que les crédits de dépenses sont inscrits au chapitre 65 de la section de fonctionnement du Budget de la Commune.

Classes CHAM Musique et Danse

Présentation par madame Ghislaine JENNER,

APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR

32 voix POUR

Soit à l'unanimité,

Délibération n° DEL.2019.056

- **APPROUVE** l'abrogation des tarifs précédemment mis en œuvre par délibération n° DEL.2018.058 relatifs aux classes CHAM afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de s'inscrire au sein de ce type de programme.
- **PRECISE** que les inscriptions au conservatoire pour les élèves inscrits en classe CHAM au sein du collège Jean-Baptiste Clément seront non payantes à compter de l'année scolaire 2019/2020.

La séance est levée à 21 h 45.

Fait à Dugny, le 07 octobre 2019



Le Maire

André VEYSSIERE

Le présent compte-rendu est affiché ce jour, le 08 octobre 2019, sur les panneaux habituels d'affichage de la ville, pour une durée d'un mois.